

CONSEIL MUNICIPAL du 18 NOVEMBRE 2022

Liste des délibérations

Date de la convocation : 10 novembre 2022

Conseillers en exercice	15
Conseillers présents	12
Pouvoirs	1

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit novembre à vingt-heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry MICHAL, Maire

Présents : T Michal – F Imbert – C Beguet - N Feltrin – B Doucet-Bon - JM Gimaret – C Feltrin - B Sainclair – F Serrurier - L Wyncarczyk – B Monel – M Chaube

Excusés : V Gelas (pouvoir à L Wyncarczyk) – P Brunel - S Tricaud

Absent :

Quorum : 12/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Jean-Marc GIMARET est désigné secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2022/11/01 – Décision modificative n° 01 au budget communal – **Approuvé à l'unanimité**

Délibération n° 2022/11/02 – Télétransmission des actes : avenant à la convention @ctes pour la commande publique – **Approuvé à l'unanimité**

Délibération n° 2022/11/03 – Procès-verbal constatant la restitution de biens de la Communauté de Communes Val de Saône Centre à la Commune – **Approuvé à l'unanimité.**

Le Maire,
Thierry MICHAL

